



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/03/2023

MAIRIE

18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 12

Absents : 1

Excusés : 3

Nombre de suffrages
exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Étai(ent) excusé(s) : Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme BEURTON Sandrine
DECLERCQ Ludovic donne procuration à Mme CHARROIS Nicole
M. CUNAT Damien

Étai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. RAULIN Thomas

Vote du budget primitif 2023 de la commune Délibération n°2023 - 09

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Nicole CHARROIS, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 976 500,00

Recettes : 1 297 385,38

Fonctionnement

Dépenses : 1 848 300,00

Recettes : 2 549 430,47

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 362 385,38 (dont 385 885,38 de RAR)

Recettes : 1 362 385,38 (dont 65 000,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 848 300,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 549 430,47 (dont 0,00 de RAR)

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

31/03/2023

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon
Le Maire

